



Grenoble, le 04 mars 2021

**ISABELLE PETERS**  
MAIRE ADJOINTE  
SECTEUR 5

**YANN MONGABURU**  
CONSEILLER MUNICIPAL  
URBANISME TRANSITOIRE  
QUARTIER DE L'ECOLE PAUL BERT

**Monsieur Guy WALTISPERGER**  
Président  
Comité de Liaison des Unions de  
Quartiers de Grenoble (CLUQ)  
6 rue du 4 Septembre  
38000 GRENOBLE

[contact@cluq-grenoble.org](mailto:contact@cluq-grenoble.org)

*Nos Réf. : Elue IP/YM/OB/HB/OM/2021-14*

Monsieur le Président,

Depuis le 12 décembre dernier, des personnes occupent le bâtiment situé au 7, place Bonneval, dans le quartier de l'Abbaye à Grenoble. Elles revendiquent leur droit au logement et à l'hébergement. La mise en application de ce droit fondamental, pour lequel la ville de Grenoble, son CCAS et de nombreuses associations du territoire s'engagent tout au long de l'année, est un combat légitime et nécessaire.

Depuis le 12 décembre, les travailleur-ses sociaux-les du CCAS et de la Métropole sont mobilisés. Depuis février, avec le soutien de l'équipe de la « Caravane des droits », ils et elles sont présent-es chaque semaine pour effectuer un diagnostic social et identifier les solutions adaptées pour accompagner et mettre à l'abri les occupant-es.

Parallèlement à cet accompagnement social, la Ville a engagé avec le propriétaire des bâtiments, l'Etablissement Public Foncier, et ses partenaires - l'Etat, la Métropole et plusieurs associations - le lancement d'un projet qui mêlera activités culturelles, espaces publics expérimentaux, incubation d'entrepreneur-ses et solutions d'hébergement pour les plus précaires, dans les bâtiments actuellement inoccupés.

Notre objectif est de proposer, le temps de la réhabilitation des bâtiments, un espace de mixité, de participation citoyenne, de solidarité et de convivialité. Nous avons souhaité lui donner le nom *Les Volets Verts* afin qu'il soit identifié largement et qu'il reflète l'ouverture de cette cité ouvrière centenaire.

Conscients des forts besoins en termes d'hébergement, nous avons fait le choix de réunir un ensemble de partenaires pour permettre la création de plus 80 places d'hébergement pour les 3 années de transition à venir, pour renforcer la capacité d'accueil des personnes à la rue, des familles expulsées ou des jeunes majeurs étrangers. Ainsi, un projet d'hébergement pour une vingtaine de jeunes majeurs dénommé « Abri Jeunes » sera porté par le collectif d'associations regroupant l'Apardap, la Cimade et 3amie grâce à la Fondation Abbé Pierre. Un projet d'hébergement d'urgence ouvert sur toute l'année pour une durée de 3 ans, porté par l'Etat accueillera plus de 40 hommes seuls. Le CCAS de Grenoble portera le 3<sup>ème</sup> lieu d'hébergement pour accueillir des familles sans domicile.

Plus de 1,1 millions d'€ ont été investis dans ce projet et il s'inscrit dans une temporalité d'au moins 3 ans.

.../...

Par ailleurs, le CCAS et la ville de Grenoble continuent à se mobiliser au quotidien pour l'hébergement des plus précaires. Avec plus de 400 places d'hébergement pérennes, nous accueillons celles et ceux que l'Etat ne prend pas en charge. A travers notre Equipe Juridique Mobile, nous accompagnons plusieurs centaines de foyers dans les démarches de reconnaissance de leurs droits au logement et à l'hébergement opposables. Comme l'indique clairement la loi du 5 mars 2007 instituant le Droit au Logement et à l'hébergement opposables, l'Etat est le garant de ce droit. « Toute personne sans abri en situation de détresse médicale, psychique ou sociale a accès, à tout moment, à un dispositif d'hébergement d'urgence », indique clairement le Code de l'Action Sociale et des Familles. Or, vous savez parfaitement comme nous que cette obligation n'est pas respectée et que ce sont donc de nombreuses et nombreux habitant-es de Grenoble qui se voient bafoué-es de ce droit fondamental. Aussi nous vous garantissons que nous continuerons à œuvrer de toutes nos forces pour que l'Etat respecte ses engagements et obligations. De la même manière, dès que nous le pourrons, nous ne manquerons pas d'épauler les initiatives qui permettent de répondre à ces situations insupportables de personnes privées de domicile personnel. Notre engagement est à la fois concret et politique.

Sur les espaces publics expérimentaux, les réalisations démarreront en mars sur la place Charpin et la rue Suzanne Buisson : piétonisation, débitumisation de ces espaces centraux. Le volet socio-culturel regroupe le collectif *Voisin* et *Le Grand Collectif*, qui animent respectivement les actions solidaires et culturelles du projet transitoire. En résidence, ils contribueront à la création de liens, de solidarités, de constructions de communs dans ce quartier en transformation. Des services de la ville de Grenoble s'installeront également au cœur du projet afin d'accompagner cette démarche (animation du territoire, service espace public et citoyenneté de la ville et, direction de la grande précarité du CCAS).

Madame, Monsieur, conscients de votre engagement, nous tenions par cette lettre à nous adresser à vous directement. Nous souhaitons que *Les Volets Verts* devienne un lieu de partage, de transitions et d'hospitalité. Nous souhaitons que ce lieu soit le reflet de la richesse de la diversité grenobloise. De fait, nous nous tenons à votre entière disposition pour échanger à son propos et pour vous présenter la manière dont vous pourrez le vivre et l'investir.

Vous trouverez, annexé à ce courrier, le dossier de presse relatif au lancement du projet *Les Volets Verts*.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations les plus sincères.

**Isabelle PETERS**



**Yann MONGABURU**

